



MICROFICHE N°

02819

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

ROYAUME DE TUNISIE

Office National de l'Huile

Projet de Développement

Région de l'Est

à l'Est de Tunis

FAO/SIDA/TUN2

REFLEXIONS RELATIVES A LA POURSUITE DES
TRAVAUX SUR LE SCHEMA DIRECTEUR DE L'INDUSTRIE
OLEICOLE

Monsieur Mustapha Khadi, Directeur de Plan, des Analyses Economiques et de l'Evaluation des Projets (DEPAEP), a effectué une mission au siège de la FAO/SIDA relative à la poursuite des travaux du schéma directeur de l'industrie oléicole (SD) et l'organisation d'un séminaire sur ce thème.

Les recommandations mentionnées au rapport de mission peuvent être résumées comme suit :

- 1/ Révision d'un certain nombre d'hypothèses de base
- 2/ Approfondissement et actualisation des données économiques
- 3/ Informatisation du procédé de calcul
- 4/ Planning d'organisation d'un séminaire sur ce thème.

L'étude du rapport nous conduit aux observations explicitées ci-après.

Il apparaît, avant tout, important de signaler qu'un écart considérable existe entre le niveau de création souhaité (50 huileries par an provisoirement retenus) et les réalisations effectuées, ces dernières ne dépassant pas 5 à 10 huileries/an depuis 76, localisation Centre et Sud, des demandes au Nord étant quasi-nulles.

Les commandes ^{limitées} ~~limitées~~ ont regressées de la façon suivante :

1975	80
1976	15
1977	10
1978	10

L'investissement est essentiellement privé, fortement influencé par les perspectives de récolte à très court terme. Les privés restent préoccupés par les fluctuations de production permettant rarement le plein emploi de leur matériel.

La ^{limitation} ~~limitation~~ de l'investissement est due, entre autre, à la faible rentabilité compte tenu des prix de l'huile ainsi que la satisfaction du crédit bancaire. Le contentieux bancaire en huileries est important.

Le comportement des oléificateurs est à étudier de façon approfondie et une politique d'incitation et de rentabilité doit être définie par l'Etat, sans laquelle un niveau de création de 50.000 T/an est complètement irréaliste.

./.

La proposition d'associer les banques au séminaire est très importante.

En ce qui concerne les recommandations proprement dites du rapport de mission de Monsieur Aladi (RMK), il nous apparaît nécessaire de souligner les points suivants :

- si l'hypothèse 50.000 T/an a été effectivement analysée en profondeur (cf. RMK p. 4) c'est parce que l'alternative forte (88.000 T/an d'ici 81) s'est avérée non rentable et l'alternative faible (25.000 T/an) n'a été retenue que pour une analyse de risque.

Au niveau d'une possibilité de dimensionnement à la pointe maximale rappelons que la rentabilité ne pourra être établie que si le coût d'investissement est nul.

- bien que n'ayant pas fait l'objet d'autant de calculs qu'à prix constants trois variantes ont été étudiées à prix courants (cf. RMK p. 4 à 7). Les hypothèses et les résultats sont présentés en p. 15 du rapport de synthèse du SO.

- Il est nécessaire de reprendre vu une confusion sur la valeur moyenne de la production (81), les calculs de fluctuations comme mentionné au RMK p. 5 8/1 tout en conservant les variabilités régionales décrites en p. 9 du rapport consultant de Monsieur Haquet, c'est à dire en prenant 968.000 T en 81 et non 915.000 T. Par contre l'analyse combinatoire réalisée doit être maintenue, l'addition des extrêmes n'ayant pas une probabilité de 1 année sur 5 mais de 1 année sur 100 ($2/5 \approx \frac{1}{5} \approx \frac{1}{2} \approx \frac{2}{100}$).

L'analyse combinatoire explicitée en A.T/SD n° 4 est plus complète pour l'évaluation probabilisée.

- Suite à la recommandation de révision des temps de trituration (cf. RMK p. 5/8) signalons que l'évaluation de la capacité de trituration par des hypothèses différentes, a conduit au même niveau de trituration théorique et que cette évaluation par définition même conserve donc un caractère théorique. L'analyse approfondie doit porter essentiellement sur la cueillette et des apports car la trituration en est directement fonction. Supposons en effet, en seul instant, qu'il soit possible de cueillir des olives en juin, rien n'empêcherait l'industrie de les triturer.

Il serait très important de définir les conditions de cueillette et apports dans le cadre des fluctuations maximales, non seulement plus que probable allant de pair avec la durée de trituration.

- La supputation de relation de causalité entre la capacité de trituration et la qualité de l'huile (cf. RMK p. 5) est peu influencée par le type d'huilerie (on entend par type le système). Les écarts d'acidité sont faibles et leur prise en considération seraient si retenue, d'une précision illusoire vis à vis des phénomènes dus à l'attente.
- L'élimination de l'hypothèse des triturations du surplus (cf. RMK p. 5 /11) semble avoir été recommandée à cause d'une interprétation différente du scénario simulé de l'attente. Tout d'abord il faut dire que le surplus est dû à la non extensibilité des apports, les livraisons étant réalisées sur 90 J nets. En fluctuation forte par exemple 1.400.000 T, il y aurait un surplus (surstockage) de 300.000 T. Il n'y a aucune impossibilité technique de triturer ce surplus,

./.

mais de fortes élévations d'acidité sont à attendre, elles se traduisent par un manque à gagner sur la qualité et la quantité (pertes au raffinage) conditionné par le système de prix. Signalons que d'autres solutions techniques doivent être étudiées en simulation de fortes fluctuations (salage des olives, conservation stabilisée en pâte, immersion) permettant une très faible augmentation d'acidité.

- En ce qui concerne les recommandations formulées (cf. p. 6 9/1 1978) l'enquête exhaustive sur l'âge et l'état du matériel a été réalisée en Janvier - Février 78. Les résultats seront disponibles en Septembre. Notons à cette occasion que le parc bien qu'agé est en bon état.
- Le renouvellement est surestimé au SD. Les demandes à ce titre sont quasi-nulles depuis ces 4 dernières années et la durée de vie technique des équipements plus longue que celle initialement retenue et ce vu le contexte tunisien.
- La recommandation relative à l'automatisation du procédé de calcul est très importante. Les instructions calcul pour cette tâche sont actuellement élaborées au Projet FAO/SIN/TUN2 par Messieurs Dufour et Macui afin de faciliter la tâche de Monsieur Carlo Cappi de la FAO/Rome, si son emploi du temps le permet. L'automatisation proprement dite nécessitera au moins 2 mois de travail et non 15 jours.

Le calendrier sous réserve de la disponibilité de Monsieur Cappi pourrait être le suivant :

PLANNING "AUTOMATISATION"

	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Instructions calcul (1)	20 J			
Mission de Mr. Cappi (2)		3 J		
Information (3)			40 J	
Mission d'essai (4)			5 J	
Mission de Mr. Cappi (5)				10 J

- (1) en cours d'élaboration par Mr. Dufour (Projet FAO/SIN/TUN2) Mr. Macui en congé.
- (2) Exposé des instructions calcul à Mr. Cappi à Tunis par Mr. Dufour.
- (3) à Rome par Monsieur Cappi.
- (4) Vérification de la logistique, instructions complémentaires, Tests des sous programmes - Mission possible de Mr. Dufour à Rome à partir de Marseille (en congé jusqu'au 25 Septembre) et de Mr. Macui de Tunis - La présence de Mr. Verceuil (33) serait si possible souhaitable.
- (5) Mise du programme sur ordinateur à Tunis - Tests.

Dans ces conditions l'outil de calcul pourrait être disponible début Octobre. Il serait possible alors d'introduire des données souhaitées par les différentes personnalités intéressées au sujet.

Organisation du Séminaire :

1/ Date :

Prévu début Décembre le séminaire devrait se tenir plutôt en Janvier afin de disposer des données technico-économiques actualisées.

2/ Lieu :

Tunis semble préférable car l'AM dispose sur place de tous les documents, de l'ordinateur et il sera plus simple d'obtenir la présence de tous les participants.

3/ Exposés :

Pour les exposés concernant le schéma directeur proprement dit, il convient de remarquer que les propositions formulées (cf. RM p. 10) ne reflètent pas le travail collectif du groupe de base et des consultants ayant apporté leur appui à la réalisation du schéma. Aussi le maintien tel quel des exposés sur le SD ne saurait rencontrer notre accord l'indéniable sentiment de frustration qu'il entraîne. Des propositions concrètes et détaillées pourront être fournies à l'issue d'une réunion groupant l'équipe de base (Mrs. Maoui, Vercueil et Dufour) et les consultants (Madame Merdassi, Messieurs Malek, Kara).

FIN

4

VUES